

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12.6 ANNEE.

« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'entourent pas. »

ANNEE 12.6.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14

Québec, LUNDI, 11 Décembre, 1843

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14

JOURNAL HISTORIQUE.

LES RECOLLETS EN CANADA.

La tombe vient de se fermer sur le dernier (1) des enfants d'une illustre famille d'apôtres, qui sont regardés avec raison comme les fondateurs, et une des plus belles gloires de l'église du Canada.

Les Récollets franciscains réformés qui prirent naissance en Espagne, et s'établirent pour la première fois à Paris en 1603, furent appelés les premiers à planter la foi dans les vastes contrées de la nouvelle France, et pendant de longues années, ils l'ont arrosée de leurs sueurs et de leur sang. Rien ne manquait à leur héroïque dévouement et à leur zèle désintéressé, et on peut dire que la colonie ne leur doit pas moins que la religion. A leur nom se rattachent les plus graves événements de cette colonie naissante. On les trouve dans les voyages les plus lointains et les plus avantageux; ils marchent à côté de Champlain dans ses courses guerrières; ils partagent les dangers et les hasards des découvertes qui étaient comme le bûcher de cette époque; ils servent d'arbitres dans les camps, d'ambassadeurs pour les traités de paix, d'instituteurs de la jeunesse, et on les voit se présenter avec une sainte indépendance jusque sur les degrés du trône pour faire entendre les plaintes de leurs frères, et les justes réclamations des colons opprimés.

Si par la force des choses et le malheur des temps, ces humbles religieux ne sont pas à l'œuvre sur un champ de bataille qui leur appartenait à tant de titres, il est juste de payer un tribut à leur mémoire, et d'empêcher que nos neveux et même nos contemporains, ne perdent le souvenir de tant de magnanimes exemples et de travaux si héroïques. Quand, au défaut du marbre ou du bronze, il n'y a pas un nom vivant pour perpétuer un souvenir historique, les traditions s'effacent et s'altèrent bientôt, si l'histoire ne leur donne pas une sorte de consécration et d'immortalité.

Essayons de rappeler quelques unes des œuvres de ces vénérables religieux. Leur simple exposé offrira un tableau tout à la fois édifiant et curieux qui en dira plus que nos éloges.

Champlain avait à peine jeté les premiers fondements de cette colonie, qu'il sentit le besoin, pour sa conservation et son heureux développement, d'y introduire l'élément religieux. La compagnie de marchands qui avait obtenu pour 11 ans, le monopole du commerce dans toutes ces contrées, seconda les projets, et se chargea généralement de pourvoir chaque année aux besoins de 6 religieux Récollets. Leur zèle, leur ardeur et leur amour de la pauvreté les avaient fait regarder dignes d'une mission, qui demandait des hommes capables de tous les genres de privations et de sacrifices. Dans ces siècles où, on ne pouvait rien faire de grand ni de durable. Voici ce que portaient les lettres patentes du Roi adressées aux Récollets, le 20 mars 1615. « Les bons rois nos prédécesseurs se sont acquis le titre et la qualité de très-chrétiens en procurant l'exaltation de la Ste. foi catholique, apostolique et romaine, en la défendant de toute oppression, maintenant les ecclésiastiques en leurs droits et recevant en leur royaume tous les Ordres des religieux qui

avec pureté de vie se mettraient à enseigner les peuples et les endoctriner tant de vive voix que par exemples; et son ardeur que nous soyons rempli d'un extrême désir de nous maintenir et conserver le dit titre de très-chrétiens comme le plus riche fleuron de notre couronne; et avec lequel nous espérons que toutes nos actions prospéreront, voulant non seulement imiter en tout ce qui nous sera possible nos dits prédécesseurs, mais même les surpasser en désir d'établir la dite foi catholique, et celle faire annoncer en terres lointaines, barbares et étrangères où le Saint nom de Dieu n'est point invoqué etc...

Lé P. Denis Jamais, supérieur, le P. Jean Dolbeau, le P. Joseph le Caron, et F. Pacifique Duplessis formèrent cette première colonie d'hommes apostoliques et abordèrent à Tadoussac le 25 mai 1615. L'un d'eux parti aussitôt pour Québec afin de préparer un petit édifice qui pût servir de convent et de chapelle... C'était au lieu où est aujourd'hui la Basse Ville. Le 24 juin suivant, on offrit là pour la première fois le Saint-Sacrifice dans ces contrées.

Ces ouvriers intrépides, que les sauvages nommèrent Chataign, à cause de leurs pieds nus n'avaient pas attendu, jusqu'à pour se mettre à l'œuvre. Aussitôt après avoir débarqué, ils se partagèrent le champ de bataille et marchèrent intrépidement à leurs saintes conquêtes. Québec, les Trois Rivières, Tadoussac, et le pays des Hurons furent leurs premiers centres d'action. Le P. Dolbeau fut destiné pour les Montagnais; mais de Tadoussac il devait étendre son zèle jusqu'à l'embouchure du fleuve St. Laurent. Le P. Joseph le Caron eut pour partage les Hurons et tous les peuples à l'Ouest remontant le fleuve. Il accompagnait douze Français que Champlain donnait aux Hurons pour se défendre contre leurs ennemis. Écoutons le raconter lui-même avec une touchante simplicité, les souffrances de cette route difficile. « Il serait difficile de vous dire la lassitude que j'ai soufferte, ayant été obligé d'avoir tout le long du jour l'aviron à la main, et de ramer de toute ma force avec les Sauvages. J'ai marché plus de 100 fois dans la rivière sur des roches aiguës, qui me coupaient les pieds, dans la fange, dans les bois où je portais mon canot et mon petit bagage afin d'éviter les rapides et des chutes d'eau épouvantables. Je ne vous dis rien du jeûne pénible qui nous désola, n'ayant qu'un peu de sagamité, coméd posée d'eau, et de farine de blé d'inde, que l'on nous donnait soir et matin en très petite quantité. »

Après avoir pris une première connaissance des lieux et de leurs habitants, les Récollets portèrent sur les nations à évangéliser un jugement que l'expérience a confirmé plus tard, et qui mérite d'être enregistré pour prouver la sagesse de leurs observations. Les nations du Nord du fleuve au-dessous de Québec et qui habitent des contrées incultes et montagnaises, parurent à civiliser et par conséquent à christianiser. Leur vie errante et leur fol attachement à des superstitions héréditaires, opposaient à ce changement un obstacle presque invincible. Les peuples de la rive sud paraissaient mieux disposés. Les Missionnaires jugeaient plus favorablement encore les peuples de l'Ouest que Champlain avait visités, et qui montraient une grande affection aux Français. Ils étaient pour la plupart sédentaires, et pour cela susceptibles d'instruction. Il fut décidé que pour les convertir et les civiliser, on se mèlerait avec eux. Telle fut la cause de

l'établissement de la célèbre Mission Huronne.

Le zèle des Récollets se porta dès le principe, vers l'éducation de la jeunesse. Ils avaient bien que c'était le grand moyen de préparer une génération nouvelle façonnée à de saintes habitudes dès l'enfance, et prémunie contre les vici les superstitions de ses pères. Ce séminaire fut placé dans la forêt à une demi lieue du fort de Québec. La ou l'on pensait que la ville serait bâtie un jour et prit le nom de Notre-Dame des Anges. L'occupait une pointe baignée par une rivière que les Sauvages nommaient Cabir-Cubat, à cause de ses détours, mais qui reçut dans cette occasion le nom de Saint-Charles (2) qu'elle porte encore en souvenir de Saint-Charles des Bouës, Grand Vicar de l'Ontario, principal fondateur de l'établissement. Le 25 de mai 1620, la chapelle fut bénite avec solennité, et celle du fort ne fut plus regardée que comme une succursale.

Cependant le progrès et le développement de la colonie rencontraient dans son sein même un source de difficultés qui auraient infailliblement amené sa ruine. Un solide intérêt et une basse cupidité étaient devenues presque le seul mobile de la troupe de marchands qui avaient en main les affaires du Canada. Ils avaient entièrement perdu de vue la noble route que les Rois de France avaient tracée, et ne consultaient plus dans leur mesurer, que les avantages qui pouvaient en résulter pour leur commerce. Ils n'avaient pas voulu voir le nombre des colons augmenter la civilisation s'introduire parmi les Sauvages, et les détachements s'établir sur une grande échelle, car par là on forçait les Sauvages à s'éloigner, on diminuait en partie la chasse, et on rendait plus difficile le monopole qu'ils exerçaient sur toutes les pelleteries. C'en était assez pour induire sur des hommes qui ne voulaient à tout prix qu'une chose, l'accroissement de leurs richesses. La colonie n'était alors alimentée que par eux, mais ces marchands cruels ne laissaient arriver qu'une petite quantité de vivres et ne les distribuaient qu'avec parcimonie pour décourager les colons qu'ils ne cherchaient pas non plus à protéger contre les ennemis qui les entouraient. Enfin quelque levain de dissensions religieuses provoquées par quelques marchands huguenots, contribuaient encore à entretenir les divisions et à nourrir les mécontentements. Champlain gémissait de ces désordres, mais il n'en était le témoin, sans pouvoir y remédier. Il entendait les plaintes des habitants, et il s'associait volontiers à eux pour porter jusqu'aux pieds du trône leurs réclamations.

Cette importante et délicate mission fut confiée à un humble enfant de St. François, Le P. George le Bailly, qui en égard à sa prudence et à sa sagesse jouissait d'une telle réputation qu'à son départ de France, le vice-roi, le duc de Montmorency, avait donné l'ordre à Champlain de ne rien entreprendre de considérable sans le consulter, consentit volontiers à cette démarche toute de charité et de zèle. Il demanda justice et protection en éclairant la conscience du Roi et de ceux qui s'intéressaient à cette colonie.

Il sollicita pour sa mission l'entretien dans le séminaire de Québec de 50 enfants Sauvages qu'on destinait à remplir un jour auprès de leurs frères le rôle de

(2) Nous faisons à ce couvent le nom de N. D. des Anges sous lequel il fut connu plus tard; mais d'après une lettre insérée dans le *Mercure François* de 1626, il paraît bien prouvé que la maison des jésuites, située à une petite distance avait porté ce nom d'abord. Les Récollets en 1620 avaient défilé leur chapelle à St. Charles, et les Jésuites déclarèrent la leur en 1625 à Notre Dame des Anges.

catéchistes, et s'ils en étaient capables d'être formés aux sciences et à la perfection évangélique. Nous voyons même que ces bons religieux en avaient déjà emmené quelque-uns en France pour les faire instruire. Un d'eux parvint même à posséder assez bien la langue latine.

A continuer.

PROSPECTUS

DE LA

Compagnie d'Entrepôt de Québec.

Les marchands engagés dans le commerce d'exportation de la province, et qui ont dû porter toute leur attention vers les avantages relatifs du St. Laurent et du canal St. Louis comme voies de transport pour les produits de l'Ouest, se sont convaincus depuis long-temps que Québec doit être le port d'embarquement du St. Laurent, et que le tranbordement à Montréal doit être évité pour qu'on puisse lutter avantageusement avec des ports de mer atlantiques des Etats-Unis.

Les frais, les risques, le délai et les contre-temps qui accompagnent inévitablement le transbordement des produits à Montréal en automne, ne peuvent être bien sentis que par ceux qui y ont été exposés. Les moyens insuffisants de transport forcent les commerçants d'employer toute espèce d'engrais et de les charger de manière à exposer la farine aux intempéries de l'atmosphère pendant plus d'une semaine. Le transbordement cause des inconvénients plus graves encore; des bâtimens qui pourraient recevoir leur cargaison dans une semaine, sont retenus pendant trois semaines, et cela justement dans un temps où les taux d'assurance s'élèvent de jour en jour. Il est évident que le fret de la farine pour l'Angleterre eût été, en automne, de 1s, à 1s. 6d. sterling par quart de moins qu'il n'a été, si les vaisseaux de Québec avaient pu faire librement concurrence à ceux qui se rendent à Montréal; un grand nombre de bons voiliers ont été chargés de bois à un prix de 1/4 de quart de fret qu'ils auraient pu obtenir pour la farine, par suite de l'hésitation de leurs propriétaires à courir le risque d'être retenus et de voir augmenter les primes d'assurance sur ces bâtimens.

D'accord avec les vues qu'on vient de voir exprimer, et dans l'intention d'une augmentation considérable du commerce tant avec les ports inférieurs qu'avec les Etats de l'Ouest de l'Union américaine, les sous-signés, propriétaires de l'espace qui s'étend depuis le plan incliné le long de la rue Champlain jusqu'à la basse-terre ci-devant connue sous le nom de brasserie de Bréhaud, se sont décidés à l'offrir pour l'établissement d'une compagnie d'Entrepôt sur une vaste échelle. Cette propriété est la seule qui se puisse obtenir dans les limites de la cité de Québec, assez considérable pour cette destination; elle borde la rivière sur une longueur d'environ 600 pieds et renferme des quais dans l'eau profonde sur toute son étendue, et comme il y a déjà les magasins et basses servantes qui sont d'une grande valeur, elle sera prête à recevoir des produits le 1er mai prochain (chose de la plus haute importance).

No 1.—Un magasin de pierre, couvert en ferblanc, l'étage supérieur peut contenir 25,000 minots de grain, l'étage inférieur 1,200 quarts de farine.

No 2.—Un magasin de grains, un étage en pierre, le reste en bois, couvert en ardoise; les étages supérieurs peuvent contenir 30,000 minots, l'étage inférieur 1,500 quarts.

No 3.—Une maison de pierre, couverte en ferblanc, louée comme auberge.

No 4.—Des murs de pierre, loués à un forgeron et pouvant contenir 3,500 quarts.

No 5.—Un magasin de pierre, couvert en ferblanc, pouvant contenir 35,000 minots de grain, et l'étage supérieur 2,500 quarts de farine.

No 6.—Une maison de pierre couverte en ferblanc, louée comme auberge et boulangerie.

No 7.—Un magasin de grain, l'étage inférieur en pierre et le reste en bois, les étages supérieurs pouvant contenir 40,000 minots de grain, le bas 3000 quarts de fleur.

No 8.—Une maison habitable avec bureau sur le quai.

On se propose de construire des abris pour renfermer 20,000 quarts.

Dans l'espace vacant (environ 280 pieds sur 160), on se propose de construire des abris pour l'emmagasinage de la farine, lesquels, avec les magasins déjà érigés, seront suffisants pour des affaires très étendues; et l'Ouest, à mesure qu'elles augmentent, il y a de la place pour de nouveaux magasins considérables.

L'économie effectuée en concentrant les entrepôts est très importante, soit directement dans la somme de travail, soit indirectement en ce que le marchand pourra conduire ses affaires avec un plus petit nombre d'assistants. On évite de plus les frais de charriage et autres lorsque la propriété change de mains.

Les recettes de la compagnie, qui seront établies sur le même pied que dans les docks de Londres, seront transmissibles; de cette manière on augmentera les facilités d'obtenir des avances sur les produits, afin de rencontrer des paiements quand on croira qu'il est plus avantageux de garder les effets que d'en forcer la vente.

La compagnie offre au marchand de Montréal, au marchand et au moulin du Haut-Canada, tous les mêmes avantages que des établissements qui leur appartiennent. Par le moyen du télégraphe, des produits peuvent se vendre aussi bien que si le propriétaire était sur les lieux; ils pourraient être livrés immédiatement, soit pour la consommation locale ou embarqués à bord de navires pour l'Angleterre ou pour les ports de la partie inférieure.

Les taux actuels de fret à bord des berges de Montréal à Québec est

15 sols par qt. Emmagasinage et charroi à Montréal 10 sols

1s 1 sol

Le fret extra payé à Québec sur la farine venue directement du Haut-Canada. 6 sols

19 sols

De manière qu'en embarquant directement, on fait une économie de dix-neuf sous par quart, ceci ajouté à l'économie sur le fret atlantique se monterait à 2s. par quart, outre l'avantage d'une plus grande garantie contre les pertes provenant de ce que la farine est exposée à s'agrir, vu que l'embarquement peut se faire sans laisser les produits au mauvais temps.

Le commerce avec les pays qui bordent les grands lacs est de la plus haute importance pour le marchand de Québec, l'armateur de navires et le propriétaire de terrains; ses bienfaits se feront sentir chez toutes les branches d'affaires à un degré qu'il est impossible de prévoir aujourd'hui.

La valeur des propriétés de tout genre s'accroît immédiatement. On verrait s'accroître de suite la somme d'ouvrage offerte au charpentier de navire et aux autres ouvriers employés à la construction, à l'armement, à la réparation, au chargement et au débarquement des vaisseaux de toute espèce, tant des lacs que du fleuve et de la mer. La ville même ne peut que s'accroître considérablement des bénéfices de ce commerce.

Une forte proportion des navires qui viennent de la Grande-Bretagne sous les ordres des cargaisons de sel, de fer, de poterie, et d'autres marchandises pesantes destinées à l'Ouest; car il est impossible pour New-York, de lutter avec nous dans ce genre de fret (et même on croit que la même ville ne peut pas le faire sur le fret des marchandises légères). On considérablement besoin de sel dans les Etats de l'Ouest pour l'emballage et la conservation des provisions de bouche, et on y donne une préférence décidée au sel de Liverpool et de Cadix sur celui de manufacture américaine.

Les propriétaires de lignes de transport se préparent à augmenter le nombre des bateaux à vapeur et des berges, et de les diriger sur Québec en mai prochain, et on en peut croire que les marchands du Haut-Canada demandent que les marchandises qui leur seront expédiées l'an prochain soient mises à bord des bâtimens de Québec, au lieu d'être dirigées sur New-York, comme ils l'avaient d'abord projeté.

Les avantages qu'offrent les frets de ra-

(1) Il existe encore dans le diocèse de Québec, un ancien frère qui a habité le couvent de cette ville, mais ayant profité du droit de sécularisation accordé par le St. Siège, ne peut plus être considéré comme religieux.

vires venant au Canada permettront naturellement aux vaisseaux de prendre des cargaisons de retour à des taux plus bas, ce qui secondera beaucoup nos efforts pour attirer le commerce par le St. Laurent... et réellement toute amélioration accomplie n'a pas seulement un excellent effet direct, mais elle améliore encore notre position et rend notre commerce plus sûr, plus durable et plus prospère; ainsi l'augmentation du commerce encouragera la construction de Bateaux Remorqueurs, pour aider les navires à monter ou à descendre entre Québec et le Golfe. De cette manière on augmenterait réellement la durée de notre saison d'affaires—on réduirait considérablement les taux exorbitants d'Assurance en automne sur les cargaisons et les navires, et on permettrait tout probablement aux navires de faire trois voyages par été au lieu de deux, si on opérât le débarquement et l'embarquement à Québec avec toute la diligence possible; or les profits de la compagnie d'Entreport à Québec, offriraient pour cela les plus grandes facilités.

Il n'y aurait nulle nécessité pour que les vaisseaux demeurassent dans le port plus d'une semaine. Il est plus aisé de conserver un commerce que de le retrouver lorsqu'on l'a une fois perdu; sans de grands efforts de notre part New-York, nous enlèvera même les produits du Haut-Canada. Tandis qu'avec de l'activité, et un sage esprit d'entreprise (tant parti de tous les avantages à notre disposition) et avec la libre navigation du Saint-Laurent—Québec peut en quelques années rivaliser avec la Nouvelle-Orléans. Quoique les avantages qui accompagneront cette entreprise se feront sentir plus immédiatement à Québec, néanmoins Montréal ne peut que gagner à la prospérité de notre ville.

Le capital de la compagnie sera de £25,000, divisé en actions de £50 chaque, dont un quart sera payable par note devant échoir le 1er Juin prochain; un huitième le 1er Août et le reste par versements de 10 pour cent tous les trois mois.

La propriété qui a coûté primitivement de £40 à 50,000 est placée à £22,500 et sera libérée de toute redevance seigneuriale et mise en franc et commun socage aux frais des propriétaires actuels. Elle sera placée au nom des directeurs, jusqu'à ce qu'une Charte puisse être obtenue, ou si on juge convenable la compagnie pourra se constituer en commandite afin de limiter la responsabilité des actionnaires et de la laisser peser sur les directeurs.

JOHN GORDON, CHARLES BOCKUS.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 11 DÉCEMBRE 1848.

Arrivée du Britannia.

NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 18 NOVEMBRE

Revue Européenne.

Depuis la dernière maille, il ne s'est rien passé de bien important en Europe; les nouvelles apportées par le Britannia vont jusqu'au 18.

Angleterre.—Un apparence plus marquée de confiance commence à prévaloir parmi les classes commerciales; néanmoins les transactions sont peu considérables. Les marchés de céréales sont languissants et ont une tendance vers la baisse.

Le blé américain blanc se vendait 8s. 4d. à 8s. 5d. rouge 7s. 6d. à 7s. 9d. Farine 27s. 0 à 30s. 6d.

L'argent s'obtient facilement pour les marchands de 2 1/2 à 3 pour 100 pour les meilleurs effets (papiers); mais on se le procure avec beaucoup de difficulté pour les chemins de fer.

Irlande.—Le sud de l'Irlande n'est pas tranquille et annonce le renouvellement d'une tempête politique. Quelques égarés ont fait une tentative pour libérer les prisonniers de Clonmel. Ils se sont rassemblés le 8 novembre, au nombre de 1000 à 1500. On dit qu'ils se préparaient à marcher sur Clonmel lorsque la police et les troupes parurent et les dispersèrent après avoir fait 17 prisonniers. La misère est extrême en plusieurs localités, non-seulement parmi le bas peuple, mais même parmi la noblesse qui est réduite à vivre de farine de blé d'Inde et des végétaux des jardins. La maladie des patates a disparue et la récolte de ce tuber-

cul si indispensable n'est pas aussi mauvaise qu'on le pensait. Choléra.—Cette maladie n'a pas augmenté à Londres. En Ecosse elle fait toujours quelque progrès, mais les nouveaux cas n'excèdent pas 20 par jour. Enfin l'état de la santé publique n'offre rien d'alarmant.

France.—La lutte pour la présidence de la République commence à offrir des symptômes sérieux, et les partis se rangent sous les bannières des deux principaux candidats, Cavaignac et Louis Napoléon. Le seul lien qui unisse ces deux hommes aux partis qui divisent la France, est plutôt le calcul des probabilités futures que la conformité des opinions politiques.

Comme nous l'avons déjà exprimé, la lutte sera entre Cavaignac et Louis Napoléon. Les républicains rouges néanmoins tiennent encore la lice, mais la division qui règne entre les partisans de Ledru-Rollin et de Raspail, ne leur laisse aucune chance de succès. On regarde Cavaignac comme le représentant de la République modérée, mais son penchant reconnu pour les républicains rouges et son alliance avec le parti modéré de l'Assemblée nationale le rendent suspect aux deux partis. Il est toutefois le candidat de la République. Napoléon, au contraire est considéré comme l'instrument dont se servent les légitimistes, les monarchistes, les bonapartistes et tous les réactionnaires pour renverser la République. Pour parvenir à ces buts divers, les combinatoires de partis les plus étranges ont eu lieu. Le Constitutionnel s'est déclaré en faveur de Napoléon, tandis que le Journal des Débats, l'ennemi mortel du National et de son parti, s'est rangé du côté de Cavaignac. Dans le fait c'est une lutte pour le pouvoir suprême qui se fait ouvertement et dans laquelle les principes du républicanisme sont oubliés ou mis en avant seulement comme le mot d'ordre des partis.

Cavaignac a lancé son adresse au peuple; elle est très modérée et de bon goût; c'est l'œuvre de Mr. Dufaure. Néanmoins, malgré le calme et la modération de chacune de ses phrases, elle ne laisse pas de faire connaître que Cavaignac a toujours l'œil sur les fusils qui décideront virtuellement la lutte. Il a permis l'armement des plus dangereux quartiers de Paris désarmés en juin. Enfin, tout le monde dit qu'il est décidé, s'il est battu dans sa candidature, à soutenir dans les rues de Paris une lutte désespérée contre les Bonapartistes. Ses émissaires sillonnent les routes de la France, mais tous ses efforts seront vains. Louis Napoléon entouré du prestige de son nom puissant qui a étonné le monde et étonnera les siècles futurs, réunira non seulement les suffrages des admirateurs de ce nom, mais encore ceux de tous les Français opposés à la République et qui constituent la très grande majorité du peuple.

Mais le symptôme le plus dangereux pour le maintien de la paix, est l'opposition de l'Assemblée nationale aux prétentions de Louis Napoléon. Déjà, ce corps a gêné par des restrictions, les pouvoirs du président futur de manière à n'en faire qu'un instrument entre ses mains. Louis Napoléon se soumettra-t-il à n'être qu'un agent passif entre les mains du corps législatif? Il y a mille raisons pour répondre négativement. Dès lors il y aura antagonisme entre lui et l'Assemblée nationale; antagonisme qui ne cessera que par la chute du président futur ou celle de la constitution de 1848.

Le parti Socialiste a décidé que Raspail serait son candidat à la présidence; Causidière et Louis Blanc travaillent dit-on secrètement à assurer le triomphe du marchand de cigaretttes campésiens.

Si Napoléon est élu, il est probable qu'une alliance aura lieu entre Cavaignac, Ledru-Rollin, Marrast, Barès, Causidière, Pierre Leroux et Cabot dans le but de renverser le nouveau président de la République. Personne ne croit que le respect de ces hommes pour la nouvelle constitution, puisse les gêner le moins du monde dans l'exécution de leurs desseins. On peut s'attendre au renouvellement des massacres de juin, avec l'accompagnement de l'état de siège et du rétablissement de l'ordre acheté par la perte de toute liberté.

Les Banquets à bon marché se continuent. M. Marrast a été élu président de l'Assemblée nationale dont les débats offrent peu d'intérêt par suite de l'absence d'un grand nombre de ses membres partis pour les départements où ils vont organiser l'intrigue électorale. Cabot le chef su-

prême des Communistes, le fondateur de l'Harmonie, l'inventeur de l'Harmonie, a été bête et d'émigré emprisonné pour contravention à la loi qui défend aux individus d'avoir des armes en leur possession. Les Montagnards continuent leurs démonstrations de violence journalières. L'Assemblée nationale a rétabli la chaire de Professeur d'Economie politique abolie par le gouvernement provisoire.

Il y a eu des troubles dans quelques départements. Les banquets socialistes se continuent dans les provinces; malgré les prix les honnêtes gens s'abstiennent d'y prendre part. Tous ces banquets offrent la répétition des dévergondages politiques, des blasphèmes dont nous avons déjà entretenus nos lecteurs. Le banquet d'Autun dépasse en scandales tout ce que nous avons vu jusqu'ici de scandaleux. Dans la nuit du 11, des bandes d'individus ont parcouru les alentours des Tuileries et de la place de la Concorde en criant vive la République! A las Cavaignac!

Le Choléra asiatique n'est pas à Paris comme on l'a annoncé.

L'unique organe des Jansénistes, la Revue Ecclésiastique a cessé de paraître.

Il y a encore eu de nouvelles collisions à Paris entre la garde mobile et la ligne. Les journaux des Provinces ont envoyé une députation au sujet de la présidence à MM. Thiers, Berryer et le général Bédouin qui ont déclaré positivement qu'ils donnaient leur appui à Louis Napoléon.

Lamartine a refusé de se retirer en faveur de Cavaignac, donnant pour raison qu'il ne voulait pas se gêner à un trône pourri. Les bonapartistes pensent le gagner, à leur parti.

Les journaux du gouvernement sont remplis d'insultes à l'adresse de Louis Napoléon. La constitution a été proclamée le 12 avec grande pompe; les cérémonies religieuses ont été faites par l'Archevêque de Paris. Cette solennité a été accueillie sans enthousiasme. Après la cérémonie les légions de la garde nationale, défilèrent, criant, les uns:—Abas les prétendants! Vive la République; les autres, vive la République démocratique et sociale!

M. Delarochefajuelin a écrit aux légitimistes de voter en faveur de Louis Napoléon. On craint des troubles sérieux à Paris si Napoléon est élu. Flocon a déjà commencé son système d'agitation des clubs, aidé, dit-on, de Causidière.—On assure que 60 départements voteront en faveur de Louis Napoléon. L'élection du président démontrera une vérité que personne n'a osé dire; c'est que la République de Février proclamée par surprise par une petite majorité, est repoussée par la grande majorité du peuple français. La plupart des évêques se sont prononcés en faveur de Cavaignac.

Autriche.—L'ordre règne dans les rues de Vienne, et Blum le républicain rouge de Frankfort a expié par sa mort les offenses qu'il a commises contre la société. On croit que Bem a été arrêté et subira aussi la peine capitale. Plusieurs autres personnes ont été condamnées à mort par la cour martiale; mais l'empereur a ordonné de renvoyer le procès des autres prisonniers de vant les tribunaux ordinaires. Vienne est toujours en état de siège, l'empereur néanmoins, renouvelle dans sa proclamation, la promesse d'accorder à ses sujets un gouvernement constitutionnel. Le prince Windischgrätz a quitté Vienne pour la Hongrie avec une force imposante, chargé d'amener entièrement la révolte dans tous les domaines de l'Autriche.

Prusse.—La répression de l'insurrection de Vienne a produit des effets étonnants. Nous avons déjà annoncé la formation du ministère Brandeburg. Aussitôt que le triomphe des impériaux fut connu à Postdam, la cour prussienne se décida à agir avec vigueur. En conséquence par un décret en date du 8 novembre, une proclamation, transféra la tenue des séances de l'Assemblée constituante de Berlin à Brandeburg, ville à l'ouest de Postdam où réside la cour. C'était un pas hardi calculé à délivrer les Bous du régime de terreur sous lequel les tenait la canaille de Berlin; mais cette démarche ne pouvait être suivie d'effet que par la fermeté et l'aide des bayonnettes. C'est ce qui advint. L'Assemblée refusa d'obéir et se déclara en permanence; l'excitation augmenta de moment en moment. Le 10, la chambre persistant dans son refus, le général Wrangel à la tête de 15,000 soldats prit possession de Berlin et envoya son aide-de-camp dire au président de la chambre qu'il avait ordre de faire fermer le lieu des séances. Les membres refusèrent de se disperser, et le général fit couper toute communication avec eux; les représentants s'ajournèrent alors au lendemain. On pensait que la canaille berlinoise se soulèverait, mais ses chefs la tinrent en repos. Les troupes bivouaquèrent dans les rues et sur les places publiques et la nuit se passa sans le moindre désordre. La garde bourgeoise avait pendant ce temps gardé la neutralité.

Le 11, le roi adressait une proclamation au peuple prussien; il en appelait avec confiance à sa loyauté et dissolvait la garde bourgeoise qui voulait jouer le rôle des prétoriens sous les empereurs romains. L'Assemblée se réunit dans une partie éloignée de la ville, et décida d'offrir une résistance passive, comptant sans doute sur la sympathie des provinces prussiennes.

Le 12, Berlin fut mis en état de siège, les clubs furent fermés, les rassemblements dans les rues défendus et le désarmement de la garde bourgeoise ordonné. Cette garde a résolu de ne pas livrer ses armes et le général Wrangel lui a donné 24 heures pour se soumettre à l'ordre de désarmement. Au point où en sont rendues les choses, le Roi ne peut révenir sur ses pas, et la moindre marque de faiblesse aurait pour lui les conséquences les plus terribles.

Le 12, les rues étaient couvertes de peuple et les étrangers accouraient de toutes parts à Berlin pour prendre part à la lutte qui se préparait. Le dé est jeté; il faut que le roi ou la canaille l'emporte. Il n'y a pas de terme moyen possible. On dit que l'Assemblée de Frankfort s'est déclarée en faveur du roi. Néanmoins, la populace ne cédera qu'après un combat désespéré. On dit aussi que la Russie a promis son assistance au roi, mais jusqu'à présent cette puissance n'a donné aucun signe d'intervention active. Aux dernières nouvelles l'Assemblée était en séance et avait déclaré les ministres coupables de trahison. Si ce corps avait travaillé à former une constitution, fin pour laquelle il a été élu, au lieu d'usurper le pouvoir exécutif, tous ces troubles civils auraient été évités, et la Prusse jouirait aujourd'hui d'un gouvernement constitutionnel au lieu d'être sur le bord d'une guerre civile épouvantable.

Danemarck.—Les Danois insistent sur la dissolution du gouvernement des duchés de Schleswig-Holstein; la trêve conclue sera bientôt rompue.

Espagne.—Les troupes de la Reine ont remporté une victoire en Aragon. Un corps de rebelles s'est réfugié en France.

Italie.—Rien d'intéressant de ce pays. Les fanfaronades de Charles-Albert sont restées sans effet, et les Autrichiens maintiennent leur position dans la Lombardie.

Rome.—Des lettres de cette ville en date du 6 novembre, apportent de graves nouvelles. Il s'agit d'un mouvement parmi les troupes pontificales en garnison dans les Marches, sur la frontière autrichienne. Le clergé séculier et régulier des Etats Pontificaux a offert de verser au trésor public 21,400,000 francs (21,070,000 payables en quinze ans). Le souverain pontife a accepté cette offre le 28 octobre.

Le pape a envoyé à Venise, 27,000 écus provenant de la daterie apostolique. La cour de Rome a adressé au cabinet de Turin deux notes dans lesquelles elle proteste contre la spoliation des Jésuites et autorise le clergé séculier à contribuer à l'impôt forcé.

La garde nationale attachée plusieurs placards communistes qui étaient affichés en plusieurs endroits, et qui invitaient le peuple à partager les terres des riches.

On nous apprend que le Docteur J. C. Taché de Rimouski vient de construire une machine pour arracher les souches, de la force de 250 hommes, et qui peut parcourir deux arpents et demie par jour. M. Taché a mis sa machine à la disposition du conseil municipal de Rimouski qui la loue à raison de trois chellings par jour, et quand les frais auront été remboursés, elle sera mise gratis, à la disposition des cultivateurs. De tels faits méritent publicité et il serait à souhaiter qu'un exemple si beau d'entreprise et de patriotisme fût suivi dans toutes nos paroisses. Que de bras et surtout de temps on épargnerait, car suivant l'axiome de nos industrieux voisins: Time is money!

Nous n'avons assisté qu'en partie à la lecture que le Docteur Painchaud a faite, mercredi, sur le choléra asiatique. Le spirituel locuteur, malgré la sécheresse de son sujet, a été très-amusant.

Nous avons reçu la 9ème livraison du Répertoire National, pour lequel nous prions le compilateur d'agréer nos remerciements.

Deux pompiers de Montréal, appartenant à la pompe Protector viennent d'être emprisonnés, soupçonnés d'avoir mis le feu.

Nous apprenons avec douleur que M. Desruissaux prêtre-missionnaire à Carleton vient de mourir des fièvres.

On a tué un ours de 237 livres dans le township de Puslinch, dans le Haut-Canada.

Il paraît qu'on a trouvé une mine de charbon dans le Haut-Canada.

La compagnie du gaz annonce, que Québec sera éclairé par le gaz, cette semaine. Quant à nous, nous n'avons pas l'assimiler.

Il y a eu à Charlotte-town, Isle de Prince-Edouard, un désastreux incendie qui a consumé pour la valeur de £3000.

Confirmation.—Trente-six personnes ont été confirmés dans l'Eglise de St. Marc, à Bristol. Trois étaient de nouveaux convertis.

On a dû bâtir à Montréal, le jour de la construction, une chapelle construite en bois dans le lanbourg Québec. Elle a 80 pieds de long sur 30 de large.

Singularité.—Parmi les accusations portées contre M. Hucks par le Colonel Guzy, dans le procès qui vient de se terminer, était celle de l'avoir appelé A. B. C. Guzy, au lieu de B. C. A. Guzy! Ce libelle, suivant M. Guzy, était causé qu'on ne l'appelait partout que l'Alphabét Guzy! (Amusez)

Antiquités.—En faisant le 31 octobre dernier, des fouilles sous les fondements de l'ancienne église de Longueuil abattue déjà depuis environ vingt cinq ans, on a trouvé l'inscription suivante: D. O. M.

A Dieu très bon, très grand Sub tuto et invocatione Sui Antonii nadvencus hugus basilicae primem lapidum benedixit D. Charolus de la Goudalie Vicarius gulis et possit D. D. Charolus Le moyne de Longueuil epus et prosex marianopolis, anno domini 1725, Die Julii 17 M. Trudeau M. R. G.

Second Lanctau. (Traduction)

Sous le titre et l'invocation de Saint-Antoine de Pade la première pierre de cette église a été bénite par M. Charles de la Goudalie, Vicarie Général, et placée par M. Charles Lemoyne de Longueuil, chevalier et Vice roi de Montréal, l'an du Seigneur 1725, le 17e jour de Juillet. M. Trudeau M. R. G.

Second Lanctau (De l'Aurore.)

Bulletin Commercial.

ETAT comparatif de la Fleur et des Grains, reçus à Albany et à Montréal, durant les années 1847—48.

Table with columns for Flour, Wheat, etc. and rows for 1847 and 1848.

Albany.

Reçus pendant les deux dernières années, au 22 novembre, inclusivement: Flour, Wheat, etc.

Montréal

Reçus pendant les deux dernières années, au 31 octobre, inclusivement: Flour, Wheat, etc.

Nous extrayons de la Citronnière de MM. Wood et Petry, le tableau suivant, du Stock de bois, actuellement dans les différents Arènes du Port de Québec, à la date du 1er décembre, 1848.

Construction Navale de Québec, en 1848.—Il a été construit, cette année, dans les différents chantiers de Québec, 41 vaisseaux; formant ensemble un tonnage de 19,816 tonneaux. A ce nombre, il n'est pas fait mention des autres vaisseaux de moindre importance, bâtis dans les différentes paroisses d'en Bas.

E. R. F... Montréal.—Billet reçu; journaux expédiés. Mr. W. R... Montréal.—Lettre reçue; nous tâcherons de satisfaire à votre demande. D. N. St. C... Montréal.—Lettre reçue; 2d et 3e Senes-stre. Merci de vos informations. Mr. F. C. Sherbrooke.—6 mois. Mr. O. C... Sherbrooke.—6 mois. Mr. N. Biss... Sherbrooke.—6 mois. Mr. V. O... Lemoxyville.—6 mois. Mr. F. L... St. Denis.—1re et 2e trimestre. Dlle. R... St Joseph (Beauce) 10 mois. Mr. P. L... Ste. Foy.—21 semaines. Mr. V... St. Ger. Sandvich (H. C.)—A nos p... sous peu ce que vous désirez. J. B. B... St. Ger. Kacouma.—Lettre reçue. Vn réponse accompagnée de No.

VINS CHAMPAGNE

LES SOUSSIGNÉS VIENTENT de recevoir via Bordeaux et New-York, SOIXANTE PANIERS Vins de la Champagne, de la célèbre maison B. & S. IRROY, Mareuil-sur-Ay, département de la Marne, contenant les espèces suivantes: MONTHELON, VILLEDOMMANGE, MAREUIL, VERZENAY, SILLERY, GRAND MOUSSEUX. —Aussi— MEDOC, ST. ESTAFÉ et ST. JULIEN. J. & O. Crémazie, 12, Rue la Fabrique Québec, 17 novembre, 1848. LE REPERTOIRE NATIONAL. Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VÉZINA, agent, Québec, 15 Sept. 1858.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

LES REGLEMENTS DU COLLEGE ayant reçu la sanction de l'Exécutif... LIVRES SONT MAINTENANT OUVERTS pour l'ENREGISTREMENT des MEMBRES.

Il est nécessaire que ceux qui désirent être enrégistrés, expédient au soussigné (Franc de port) leur nom écrit d'une manière lisible et en toutes lettres, leur âge, le lieu de leur naissance, la date de leur commission provinciale, et le prix d'inscription, savoir : DIX PIASTRES en argent de Montréal.

Tous ceux qui ont signé la pétition à la législature pour l'acte d'incorporation ont le droit de se faire enrégistrés de suite pourvu qu'au moment où ils ont ainsi signé, ils aient possédé une licence provinciale pour pratiquer la médecine etc., etc.; et en vertu du règlement qui a rapport aux membres, les livres du Collège seront ouverts pendant SIX MOIS, à partir de l'époque de la passation des dits règlements, savoir le DIX octobre 1848, pour l'enregistrement de tout membre de la profession qui désire le faire pourvu qu'il ait eu une licence provinciale pour pratiquer la médecine etc., etc.; quatre ans à l'époque de la passation de l'acte d'incorporation, savoir le 27 juillet 1847.

FRANCIS C. T. ARNOLDI, M. D. C. M. et C. du B. C. Rue Craig No. 58, Montréal, 24 novembre 1848.

ETOFFE DU PAYS, DE LA Manufacture de Cobourg, H.-C.

LES soussignés, ayant contracté avec la grande manufacture de Cobourg, (H.-C.) pour toute étoffe que cet établissement manufacturera cet automne, préviennent leurs pratiques et le public, qu'ils ont en main un assortiment très considérable de cette étoffe, de toutes les couleurs et de toutes les qualités, et qu'ils la vendent en gros et au détail à des prix très-réduits.

En outre leur assortiment général de draps, casimires, patrons de veste, etc., etc., etc. Aussi, 39 quarts d'aïsoe, de la meilleure qualité.

A. HAMEL ET FRERE. Québec, 10 novembre 1848.

ARCHITECTURE

P. F. Trépanier Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au

No. 35, Rue Ste. Anne,

et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique.

Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables.

Haute-Ville de Québec, 6 novembre, 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie noire, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Parapluies Français de Châteaufort, pour tapis, Parapluies de Lubin.

Etrosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12, Québec, 28 juin 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique de cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur délivrera un certificat en double l'un des certificats devra être présenté au soussigné et les parties respectives de l'autre jusqu'à ce que les dits certificats aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

COMITE DE SECOURS.

PROJETES personnes tenant des billets pour le PREMIER, sont par le présent informées, qu'à défaut par elles de se conformer aux conditions contenues, ces dits billets de 1er PREMIER DECEMBRE prochain, leurs dits billets seront nul et de nul effet.

L. G. BAULLARGE, Président.

OL. ROBITAULLE, Secrétaire.

Québec, 30 octobre, 1848.

BONS DES INCENDIES DE QUEBEC.

Bureau du receveur général, Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUEBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectifs sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la Banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER, Receveur Général.

Avis à nos abonnés.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressants débats sur La liberté du Commerce, L'Education du peuple, Le Rappel de l'Union, Le Rappel des lois sur la navigation, La libre navigation du St. Laurent, La Réforme Postale, etc., etc.

Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session.

Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Etablissement No. 2, RUE LA FABRIQUE, vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

ASSOCIATION POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC. L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Dasse-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures J. B. A. CHARTIER, Secrétaire Québec, 17 juillet 1848.

PROMAGE DE GRUYERES. LES Soussignés viennent de recevoir par le John L. & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. Québec, 16 juin 1848.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE. DE BUREAU ET MARGOTTE. IMPRIMEURS. 29, RUE BUADE, Vis-à-vis le bureau de Poste et le chien d'or, Haute-Ville, Québec.

EN offrant leurs plus sincères remerciements à leurs amis et au public, ont le plaisir de leur annoncer que l'encouragement, dont ils ont bien voulu les honorer, depuis l'ouverture de leur Atelier Typographique, leur a permis d'ajouter à leur établissement un nombre considérable de Caractères nouveaux et de Bordures élégantes, qu'ils ont importés des premières manufactures de Paris, de Londres et des Etrils-Unis; ce qui leur permet d'ajouter qu'il est impossible de trouver quelque chose d'aussi parfait en ce genre dans aucun atelier en Canada.

B. & M. sollicitent respectueusement l'attention publique sur leur magnifique assortiment de Traits Mobiles sur points Typographiques. Quoique la perfection des traits et la beauté du dessin semblent avoir été l'objet principal de leur confection, cependant aucun trouble n'a été épargné pour les rendre utiles et simples dans leur application; chaque trait a été coulé de manière à laisser un vide, en dedans et en dehors, pour l'introduction des caractères, sur diverses directions partant où la chose a été praticable.

Les nombreux obstacles qu'il a fallu surmonter pour donner à la Presse Typographique, l'avantage ci-dessus réservé à l'Art du Graveur et du Lithographe vient d'être franchis par l'introduction de ces belles collections de Traits Mobiles.

B. & M. osent espérer que les avantages que l'on pourra retirer d'une aussi belle collection leur assureront un patronage qui leur permettra de faire quelques importations nouvelles qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport de la Typographie Utile ou de Luxe. Ces améliorations ne sont pas les seules qui attireront l'attention; ils se proposent aussi d'apporter tous les soins et le perfectionnement dont l'Art Typographique est susceptible, dans l'exécution des ouvrages dont on voudra bien les honorer.

Québec, 29 novembre 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE Marchandises d'automne et d'Hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX. VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN, NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Écosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Deskins, patrons de Vestes, Flanelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Mérinos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirts blancs et colorés, Rubans, Lacs, etc., etc.

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.

Québec 20 Septembre.



ETIENNE ALAIN, CORDONNIER,

Grande rue du Faubourg St. Jean.

L'honneur d'informer ses nombreux pratiques et le public en général qu'il a constamment en mains un assortiment des plus étendus de Chaussures de Caoutchouc pour Dames et Messieurs qu'il vendra à des prix très réduits. Aussi chaussures de cuir anglais, français et Américains, confectionnés, avec le plus grand soin, et avec les meilleurs matériaux. Ses prix sont réduits. Québec, 17 novembre 1848.

OTTAWA HOTEL.

John D. Tripp.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

N. B. Gouters et Lunch prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1848.

Les Sagamos Illustres,

PAR M. BIBAUD. PRIX 5s.

Cet ouvrage est en vente chez

J. & O. CRÉMAZIE.

No. 12 Rue la Fabrique.

Québec, 15 novembre 1848.

PRÉPARATION PRÉCIEUSE DE SASEPAREILLE.

LE Dr. THOMAS CORBERT de la société des quakers de Canterbury N. H. ayant vendu aux soussignés le droit exclusif de vendre son SIROP CONCENTRE ET COMPOSÉ DE SASEPAREILLE, ils offrent à présent au public avec les plus amples témoignages de son étonnante efficacité. Il est distingué pour les cures merveilleuses qu'il a opérées dans des cas d'inflammations chroniques des organes digestifs, de Dyspepsie d'Indigestion, de jaunisse, de faiblesse et d'aigneurs de l'estomac, de désordre dans les fonctions de la foie, d'éruptions chroniques de la peau, d'Érysipèle et de toutes les affections scrofuleuses. On trouvera par l'observation que plusieurs des maladies ci-dessus et surtout cette affreuse et fatale maladie, la Phthisie Pulmonaire ou la Consumption ont généralement pour origine un état scrofuleux du système; or pour guérir ces maladies il faut les attaquer à leur source. On verra aussi que les maladies du foie se rencontrent souvent chez les scrofuleux et qu'on les appelle maladies du foie. Mais il est bien établi qu'avant de pouvoir guérir complètement ces maladies du foie il faut faire disparaître cette diathèse scrofuleuse.

On a reçu des témoignages des médecins les plus distingués du pays qui recommandent cette médecine et l'emploi dans leur pratique; de plus des certificats de personnes qui ont été ramenées à la santé par sa vertu curative. Plusieurs certificats accompagnent la médecine dans un pamphlet mais les propriétaires n'ont pas cru devoir les introduire ici mais ils demandent au public de

LIRE L'EXTRAIT SUIVANT du rapport des juges des préparations chimiques à la cinquième exposition de l'ASSOCIATION CHARITABLE DES ARTISANS DE MASSACHUSETTS, tenue à Boston en septembre 1847:—

Le sirop de Sasepareille, tel que préparé par le Dr. Corbert de la société des quakers, de Canterbury N. H. a été examiné avec soin. Il est approuvé par les

noms des médecins les plus distingués du pays, et le comité connaissant sa composition ne peut qu'exprimer sa confiance dans son efficacité. Les ingrédients qui entrent dans sa composition ont un caractère si utile et si rénovateur que le comité croit devoir déclarer que c'est la meilleure préparation de Sasepareille qu'on connaisse jusqu'ici et comme telle lui accorde un diplôme.

JOHN W. WERSTER, M. D. Professeur de chimie au collège d'Harward MARTIN GAY, M. D. Chimiste Boston.

J. V. C. SMITH, M. D.

Et rédacteur du journal de Médecine et de chirurgie de Boston.

De E. R. Pealee, M. D. professeur d'anatomie et de physiologie, au collège de Dartmouth et professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école de médecine de Brunswick, Hanover N. H. 23 décembre, 1847.

Je connais le sirop composé et concentré de Sasepareille préparé par le Dr. Corbert de la société des quakers depuis quatre ans lorsqu'il fit connaître à la société médicale de New Hampshire la composition précise de ce médicament. On pensa de suite que la formule publiée alors par le Dr. Corbert ne pouvait manquer d'être un remède précieux, dans tous les cas où les effets particuliers de la Sasepareille sont requis. Cette espérance s'est pleinement réalisée. Il possède une efficacité particulière dans certaines maladies de la peau et de l'appareil digestif et dans les affections scrofuleuses en général. Les ingrédients ajoutés à la Sasepareille dont il renferme une plus grande quantité qu'aucune autre préparation dont je me sois encore servi, augmentent ses effets altératifs, le rendre diurétique et dans la plupart des cas légèrement laxatifs. Je recommande aux médecins comme supérieur à tout sirop de Sasepareille que j'ai encore employé pour les cas qui requièrent l'emploi de ce remède, les médecins seuls étant selon moi capables de discerner les circonstances précises dans lesquelles il doit être fait usage.

E. R. PEALEE, M. D. Monsieur Edward Prinley & Cie:—

Messieurs:—Avec une bouteille de l'extrait composé et concentré de Sasepareille, j'ai reçu une copie de sa formule, pour le préparer.

L'analyse m'a prouvé l'existence des substances actives indiquées et les bonnes qualités de cette préparation. La formule montre l'union de quelques-unes de nos meilleures racines indigènes avec les substances médicinales les plus en réputation et ne se renferme pas de composé métallique. Pour les guérisons dans lesquelles les propriétés de la Sasepareille sont recherchées, cette préparation devrait avoir la préférence en conséquence des soins et de l'attention avec lesquels elle est composée.

Je suis, etc. ANG. R. HAYES, M. D.

Chimiste de l'Etat de Massachusetts. Mars 16 1848.

De M. Parker Cleaveland L. D. premier professeur de Chimie, de Pharmacie, de Minéralogie, de Géologie et de Physique du collège de Brunswick, Maine.

Brunswick Maine, 8 avril. Messieurs E. Brinley & Cie.

Messieurs:—J'ai examiné votre formule pour la préparation du composé concentré de l'Extrait de Sasepareille. Connaissant les propriétés de ses ingrédients et les heureux effets qu'ils ont produits tels que certifiés par les principaux médecins et chimistes du pays, et que j'ai pu reconnaître suffisamment moi-même, je suis entièrement convaincu que cette médecine possède une grande efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies, particulièrement celles pour lesquelles on conseille de l'administrer. Outre la Sasepareille cette préparation renferme des ingrédients précieux.

Je suis, respectueusement etc. P. CLEAVELAND, M. D.

AU DR THOMAS CORBERT,

Cher monsieur:—En réponse à vos questions touchant votre sirop composé de Sasepareille, je vous dirai qu'il y a environ huit bouteilles et j'en ai eu depuis ce temps plus de cent bouteilles, et mes patients s'en sont procurés d'ailleurs de cinquante à cent autres. Je l'emploie dans mon institution orthopédique de préférence à toute autre préparation de Sasepareille.

Dans l'éruption spinale, plusieurs espèces de maladies éruptives de la peau et de maladies des hémorrhoides, dans un état d'ulcération jointe à des dispositions scrofuleuses, c'est un remède des plus précieux. Dans les ulcères mal conditionnés et scrofuleux les effets en sont excessivement heureux la santé s'améliore rapidement et les ulcères sont vite guéris. Elle agit comme tonique, tranquillement et comme laxatif. Jusqu'à ce que je trouve un meilleur composé, j'espère être entièrement approvisionné par vous ou vos agents avec respect et estime.

ALANSON ABBE, M. D. Boston, 21 février 1848.

A vendre en toute qualité par E. BRINLEY & Cie. Boston, Mass.

Ainsi par leur agent.

JOSEPH ROWLES, Salle médicale marché de la Haute-ville, Québec.

Québec, 15 novembre 1848.

La Compagnie de GRAENFENBERG.

La Compagnie de Graenfenberg est maintenant incorporée par la législature de l'Etat de New-York avec un capital de \$100,000. Ses directeurs et ses officiers sont des messieurs qui par leur position commerciale, sociale ou professionnelle, peuvent donner de la respectabilité à ses affaires.

On peut avoir la plus entière confiance dans les médecins qui portent les armes de la compagnie; et partout où se rencontre un dépôt ou une branche de Graenfenberg le public peut obtenir les meilleurs remèdes. Dans toutes les localités où il n'y a pas de branche les habitants devraient prendre des mesures immédiates pour qu'il y en soit établi. La compagnie possède dans ses nombreux bureaux.

DES MOLLIERES DE CERTIFICATS, qu'elle ne saurait publier. Elle en extrait seulement quelques uns qui ont tous été examinés et attestés par le Régénéral N. Romps, D. D., F. Haller, (réducteur du Commercial advertiser de New-York) et son honneur W. V. Brady, ci-devant Marie de la cité de New-York.

D'BARTON, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Graenfenberg, Broadway, No 50, New-York, juin 1848.

LES MEDICINES DE GRAENFENBERG.

Les médecins qui sortent de cette compagnie consistent en une série de remèdes vraiment adaptés aux maladies pour lesquels ils sont recommandés. On a jeté beaucoup de discrétion sur les médecines brèves et leur attribution des propriétés curatives universelles. Il faut être non seulement soi-même encore impudent pour répandre une pareille doctrine chez un public intelligent. Elle est contraire aux premiers principes du sens commun.

La série des médecines de Graenfenberg commence par les.

PILULES VEGETALES DE Graenfenberg.

Les maladies suivantes cèdent facilement à ces pilules:—

- L'As-tème, Les Maladies Biliaques, Les Clous, Les Intestins—action déficiente, Les maladies de Poitrine, Les Catarrhes, Les Constipations, La Toux—pendant la grossesse, La Constipation, La Diarrhée, La difficulté de respirer, La Dyspepsie, La Consumption dyspepsique, La Digestion imparfaite, Le Sang purifié à la tête, Les maladies d'Oreilles, Les Erysipèles, L'épilepsie, Les saignements de Nez, La fièvre Gastrite, Les Vermeux, La Grippe, Des brûlements de cœur, Le mal de tête, L'hystérie, Les rétentions d'urine, L'indigestion, L'inflammation des parties vitales, L'inflammation de l'estomac, La jaunisse, Les maladies du Foie, Les suppressions menstruelles, Les maux de nerfs, Les névralgies, La fièvre, nerveuse, intermittente ou continue, Les fleurs blanches, La faiblesse, Les rhumatismes, Les diversas maladies de l'estomac.

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE.

ABSINTHE DE SANTE DE GRAENFENBERG ENTIEREMENT VEGETALE.

Arrangée avec soin et élagante par la compagnie de Graenfenberg et tirée d'une qualité de plantes médicinales. PERIFIANTE, AFOUCIASSANTES OU TONIQUES, de racines, d'herbes et d'écorces recueillies dans les forêts et les prairies de l'Amérique.—Prix 1s. 3d. par paquet.

LA PANABEE DES ENFANTS.

Cette médecine devrait se trouver chez chaque famille dans tous les pays. Elle guérit souverainement toutes les maladies auxquelles les enfants sont sujets. Pour la dysenterie et toutes les autres affections de l'estomac et des intestins elle est infaillible. Prise en petites doses de temps à autre elle empêche la maladie dans tous les climats. Elle n'a besoin que d'être essayée pour être recommandée par toutes les mères de famille. Dans les Etats du Sud et l'Ouest, du sud-ouest et des tropiques est valeur est inestimable. Il n'y a pas de mal de la tête d'autre remède auquel on puisse se fier pour les maladies des enfants. Elle comble un vide, et toutes les mères en sentaient le besoin. Prix 2s. 6d. avec de longues instructions.

LA MOTION DE GRAENFENBERG POUR LES YEUX.

Cette préparation n'a pas son égale pour les maladies des yeux. Elle est composée sur les principes les plus scientifiques et a opérés des cures merveilleuses. C'est un remède positif et prompt pour l'inflammation ordinaire, faiblesse ou obscurcissement de la vue les larmes involontaires, les matières d'angres dans les yeux, etc., etc.

Prix 1s. 3d. la bouteille avec d'amples instructions.

La Sasepareille de Graenfenberg.

Cet extrait de sasepareille possède une incomparable et plus grande efficacité que tout autre sasepareille, soit dans ce pays soit ailleurs. Elle est prise avec un plan tout nouveau et par un mécanisme unique au moyen duquel toutes les propriétés délicates de la sasepareille et d'autres ingrédients sont extraits dans toute leur excellence. La matière inerte et sans vertu qui encombre les autres préparations de sasepareille est exclue de celle-ci par les moyens employés. Une bouteille de sasepareille de Graenfenberg en vaut dix des autres et est par conséquent dix fois meilleur marché.

PRIX 5 LA BOUTEILLE.

L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE.

Parmi les maladies auxquelles cet onguent extraordinaire est adapté, on peut énumérer les suivantes. Les ENFLURES GLANDULAIRES et du Visage.— Les maux des seins des nourrices.— La Bronchite.— Les Clous et les Dartres.— La Tigne et le loupure APPLICATION PRECIEUSE POUR LES BRULURES PAR LE FEU OU L'EAU BOUILLANTE, LES PLAIES DE VESICATOIRES, LES ERYSIPELES, LES HEMORROIDES.

Il guérit promptement toutes les CONTUSIONS, les COUPURES FRAICHES; les plaies FIEVREUSES ou SCROFULEUSES sont bien tamenées à un état satisfaisant et souvent guéries.

Prix 1s. 3d. la Boîte avec d'amples instructions.

Seul Agent pour Québec, JOSEPH BOWLES, Salle Médicale, Marché de la Haute-Ville, Québec. 15 novembre 1848.

Librairie Instruments Imagerie Papeterie
En Gros et en Détail. de Musique. Religieuse, Historique et Profane. En Gros et en détail.

MAISON CREMAZIE

12 Rue la Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC. Importation directe DE FRANCE, DE BELGIQUE, D'ANGLETERRE, D'ALLEMAGNE, ET DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE. 12 Rue la Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC

DERNIERE IMPORTATION DE L'AUTOMNE.

- RECITS des temps mérovingiens, par Thierry, 2 vols. in-12. 12s-6d.
ETUDES sur l'Antiquité, par P. de Chasles, 1 vol. in-12. 6s-6d.
ROBERT BURNS, poésies complètes, traduites par Léon de Wailly, in-12. 6s-6d.
L'IRLANDE, son origine, son histoire et sa situation présente, par H. de Chavannes, in-8vo. 5s-6d.
CHARLES VI, les Armagnacs et les Bourguignons, par Todière, in-8vo. 5s-6d.
HISTOIRE de la Révolution Française, par Ponjoulat, 2 vols. in-8vo. 11s.
DU SYMBOLISME, dans les églises du moyen-âge, par Bourassé, in-8vo. 5s-6d.
ABRÉGÉ de Géographie, par Adrien Balbi, 1 vol. in-8vo, doubles colonnes, de 1,364 pages, orné de 21 cartes. 30s.
CERVANTES, Don Quichotte, traduction nouvelle, revue et corrigée, 2 in-8vo., richement reliés, illustrés par Grandville. 20s.
BUFFON Œuvres choisies, in-8vo. illustrées, par Werner. 10s.
COOPER A bord et a Terre, traduit par Defaucoupret, in-vo. 10s.

Un assortiment de Livres de fonds, consistant en livres de Prières, de Théologie, Liturgie, etc., etc.

Tous les ouvrages ci-dessus sont solidement reliés en basane de couleur gaufrée.

Table with 4 columns: VINS, ARTICLES DE GOUT, BOITES a OUVRAGE, JOUETS D'ENFANTS. Includes items like Champagne, Papier maché, Albatre, etc.

Hardes faites, &c. P. V. BOUGHARD, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, QUEBEC. Offre en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de HARDES FAITES.

BAZAR. De la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec. LE PUBLIC est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR de cette société dans le courant de l'hiver prochain.

ETABLISSEMENT CANADIEN. ALEX. LAFRANCE, RELIEUR, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC. Prend la liberté d'offrir ses meilleures récompenses aux Messieurs du Clergé et au Public en général.

Perdue. ANNE ROHAN, âgée de 14 ans, fut laissée par ses parents, il y a eu un an ou deux de juillet, à la station de la quarantaine.

ACADEMIE de Berthier. DISTRICT DE MONTRÉAL. CETTE Institution est maintenant ouverte aux élèves, sous des Clerges de St. Vinteur.

EXTRAIT COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE. DU DOCTEUR TOWNSEND. Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte.

ALEXANDRE LANCOGNARD dit SAN-TERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans.

La doctrine chrétienne, la lecture française, anglaise, Parihmétique, les éléments et la syntaxe des deux langues.

SOIN DE LA CONSOMPTION. DONNER DES FORCES ET PURGER, LA CONSOMPTION PEUT SE GUERIR.

AVIS. MOUNT EAGLE TRIPOLI. A vendre par le Soussigné: L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles.

CONDITIONS: Logement et enseignement 5s. par mois, car tous les élèves étrangers à la paroisse, coucheront à l'Académie.

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION. Il se passe rarement un jour sans qu'on apprenne qu'un grand nombre de consommateurs ont été guéris par l'usage de la Salsepareille.

James Forster. Rue St. Jean en face du général Wolfe. Québec 18 oct. 1848.

PROFESSEURS: A. Fayard, cathédriste formé, directeur. L. G. Langlois, cathédristes mineurs. L. Vadeboncoeur, J. Gardener, professeur d'Anglais.

CHARLES QUIMBY. Signé et assermenté devant moi à Orange le 2 août 1847.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec.

Berthier, 8 novembre 1848.

LIVRES DE PRIERES ET DE PIETE A BON MARCHÉ.

THOS. GARY, Place du Marché de la HAUTE-VILLE. VIENT de recevoir de France un assortiment de LIVRES de prières, reliés en basane de couleur, et en velours, avec agrafes et ornements d'or.

CRACHEMENT DE SANG. Lisez ce qui suit et dites que la Consommation est incurable si vous le pouvez. New-York, 23 avril 1847. Dr. Townsend — Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie.

EXTINCTION DE VOIX. Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple mais vraie de grande souffrance et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville et à Brooklyn.

DEUX ENFANTS GUERIS. Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts.

ASILE DES ALIENES. James Cummings Ec. l'un des artisans à l'asile, Blackwells Island, est celui dont il est question dans la lettre suivante: RHMATISME.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances.

AVIS. Le Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N. 11, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

G. Passie, ARTISTE Italien. Rue Couillard, Haute-Ville, Québec, 6 octobre, 1848.

GEORGE BIGAOLLETTE, Meuble et Etagère, St. Roch, rue St. Valher, vis-à-vis la rue Grant. Québec, 16 juin, 1848.

M. R. B. Arch. Architect, demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire, Prévost. Québec, 25 février, 1848.

MELANGES RELIGIEUX. Ce Journal paraît deux fois par semaine, les Mardis et vendredis; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC. APPEL AUX ARTISANS et AUX OUVRIERS. L'INSTITUT CANADIEN de Québec tend depuis quelques jours seulement, à ouvrir ses premières séances régulières.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC. APPEL AUX ARTISANS et AUX OUVRIERS. L'INSTITUT CANADIEN de Québec tend depuis quelques jours seulement, à ouvrir ses premières séances régulières.

Horloger et Bijoutier, etc. No. 9, Rue LaFontaine, QUEBEC.

PETIT MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE. PAR LE REVEREND P. CHENIQUE. QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FRENCH & FRENCH, à des prix très réduits.

CONDITIONS. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

CONDITIONS. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

CONDITIONS. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

CONDITIONS. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

CONDITIONS. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

CONDITIONS. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

CONDITIONS. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

CONDITIONS. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

Stanislas Draparn, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC.